

PROCÈS-VERBAL (43.AG.23.04.25) DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE VÉLO QUÉBEC ASSOCIATION TENUE LE MARDI 25 AVRIL 2023, À 19h, EN MODE HYBRIDE.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Jean-François Rheault, directeur général de Vélo Québec Association (VQA), se présente et souhaite la bienvenue aux membres. Il fait un bref rappel sur la gouvernance de VQA. Tous les membres ayant été dûment convoqués, le quorum étant vérifié, l'assemblée est déclarée ouverte à 19h06.

2. Élection d'un(e) président d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Julien Puget est proposé comme président d'assemblée. Daphné Deguire est proposée comme secrétaire d'assemblée. Les deux acceptent.

43.AG.23.04.25.01

Proposé par Jean-François Rheault
Appuyé par Magali Bebronne
Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle (42.AG.22.05.10)
5. Présentation et adoption des états financiers au 31 décembre 2022
6. Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2023
7. Présentation et ratification des règlements généraux amendés et adoptés par le conseil d'administration
8. Présentation du rapport annuel d'activités 2022
9. Élection du conseil d'administration
10. Présentation des nouveaux membres honoraires
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

43.AG.23.04.25.02

Proposé par Éric Darier
Appuyé par Réal Provost
Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle (42.AG.22.05.10)

Comme le procès-verbal de la dernière assemblée a été envoyé le 24 avril aux membres ayant confirmé leur présence à l'assemblée générale annuelle, ceux-ci ont pu en faire la lecture d'avance. Puisqu'aucune modification n'est demandée, il est proposé de l'adopter.

43.AG.23.04.25.03

Proposé par Réal Provost
Appuyé par Louis-Éric Trudeau
Adopté à l'unanimité

5. Présentation et adoption des états financiers au 31 décembre 2022

Marie-Ève Séguin, auditrice au sein de la firme HNA s.e.n.c.r.l. présente les états financiers de Vélo Québec Association pour l'année 2022. Les membres sont invités à poser des questions.

Q1 (membre) : À propos de l'insuffisance de fonds, quel est le plan? Est-ce qu'on est dans le trou?

Réponse (Mme Séguin) : On débute l'année avec un actif positif disponible, non affecté. Du montant d'insuffisance, il y a 14K pour amortir. Valeur restante est de 202K, on est OK.

JFR : On a débuté l'année 2022 avec des programmes sans confirmations de financement pour bâtir, en étant confiants. Mais on a respecté le budget. On confirme que tout va bien

Q2 (Diane Guibeau) : Est-ce qu'au niveau des états financiers, il y a un endroit où on peut avoir une consolidation?

Réponse (Mme Séguin) : Selon les normes comptables, il faut venir voir s'il y a un intérêt économique, et si une des sociétés du groupe vient contrôler l'autre. Chaque entité au sein de VQ était apte à prendre ses décisions. Pas de besoins pour consolider.

Mme Guibeau est étonnée que les états financiers ne soient pas consolidés. Elle trouve pertinent d'avoir cette information-là.

Mme Séguin dit que c'est effectivement pertinent, mais cette demande doit venir des membres. Mais l'OBNL n'a pas d'obligation de venir consolider entre les entités.

JFR : Une personne siège sur les deux conseils, ainsi que dans les comités d'audit, et il y a une visibilité sur les différents rapports. On prend note du commentaire et on va analyser là-dessus.

Commentaire (Réal Provost) : Il aurait aimé avoir l'information par rapport aux états financiers des autres entités, sachant qu'il y a un déficit dans les autres entités.

En réponse à cela, Jean-François Rheault se veut rassurant et confirme que tout se passe bien.

Q3 (membre) : Quelles sont les mobilisations corporelles?

Réponse (Mme Séguin) : C'est tout ce que l'organisation achète et viendra (capitalisé au bilan et amorti sur sa durée d'utilisation). Incorporel : logiciels, marque de commerce, sites web, listes clients, etc., donc moins physique.

Q4 : Espace publicitaire passé de 60K à 200K; y a-t-il un projet qui explique cette grosse différence entre les deux années?

Réponse (Magali Bebronne) : Différence de 90k. Campagne publicitaire importante pour mon campus à vélo, qui sera discuté dans le rapport d'activités, qui viendra expliquer l'écart drastique.

À la suite de la présentation, il est résolu d'adopter les états financiers 2022 de Vélo Québec Association.

43.AG.23.04.25.04

Proposé par David Bietel
Appuyé par Denis Taillefer
Adopté à l'unanimité

6. Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2022

Le président d'assemblée demande s'il y a des propositions pour le vérificateur pour l'année financière 2022.

Magalie Bebronne propose la firme HNA.

43.AG.23.04.25.05

Proposé par Magali Bebronne
Appuyé par Jean-François Rheault
Adopté à l'unanimité

7. Présentation et ratification des règlements généraux amendés et adoptés par le conseil d'administration

La modification adoptée en conseil d'administration est présentée aux membres. Nous devons ratifier ces modifications aujourd'hui. On souligne que plusieurs modifications ont eu lieu cette année.

Les membres sont invités à poser des questions à la fin de la présentation des modifications.

Q1 : Article 7, membres amis. Nous en avons 4 catégories avant, on élimine catégorie amis, est-ce qu'il en reste 4?

R : On confirme que c'est un oubli et on va corriger.

Q2 : Qu'arrive-t-il en cas d'égalité de vote?

R : Résolution du vote est annulée. On confirme qu'il faut une majorité.

Commentaire : Très content de voir les changements proposés dans l'ensemble. Dans son cas personnel, il a reçu aujourd'hui ces changements. Il commente qu'il n'a pas eu le temps d'en prendre connaissance.

Q3 : Qu'est-ce que veut dire « ne sont pas associés »?

R (Kim Lalanne) : C'est un lien par une association qui est fait. C'est lié au code de gouvernance; on demande que les administrateurs n'aient pas des liens avec d'autres organisations ou soient membres.

Q4 : Qui va décider qui siège sur ces comités et comment se fait la sélection des sièges? RH et audit, par exemple?

R : Ce sont les membres du conseil d'administration.

On confirme que les modifications sont ratifiées.

43.AG.23.04.25.06

Proposé par Réal Provost
Appuyé par Lise Leclerc
Adopté à l'unanimité

8. Présentation du rapport annuel d'activités 2022

Anne-Catherine Pilon, présidente du conseil d'administration, prend la parole pour le mot de la présidente par message en différé dû à une mauvaise connexion. Elle souligne que Vélo Québec a de quoi être fière comme organisation pour les programmes et expertises qu'elle possède. Les défis sont

encore grands. On doit collectivement continuer. Vélo Québec a un rôle catalyseur en ce sens, et ce partout au Québec. Elle refait la mention du colloque à l'automne, événement ayant connu un grand succès. Un exemple parmi d'autres qui prouve que Vélo Québec fait avancer la cause grâce à une équipe passionnée et brillante. Suite à son mot d'introduction, Jean-François Rheault prend la parole pour inviter Magali Bebronne, directrice des programmes, Kim Lalanne, Directrice des services aux membres et à la communauté et Stéphane Blais, Directeur de l'expertise et de la recherche à présenter les activités réalisées en 2022 (voir rapport annuel ci-joint). Il profite de ce moment pour souligner l'arrivée récente de Stéphane Blais dans l'équipe en mentionnant combien son expérience et ses connaissances techniques amèneront la mission plus loin.

9. Élection du conseil d'administration

Le président de l'assemblée, Julien Puget, informe l'assistance qu'il y a trois postes en élection et présente les membres actuels du CA. Pour les élections, Julien Puget demande qu'on le propose comme président d'élection et qu'on propose Daphné Deguire comme secrétaire d'élection. Maxime Résibois est proposé comme scrutateur en présentiel et Gabriel Cotnoir de WebTV pour les membres en virtuel. Les quatre acceptent.

43.AG.23.04.25.07

Proposé par David Bietel
Appuyé par Denis Taillefer
Adopté à l'unanimité

Le président d'élection demande que les candidats lui soient proposés et que quelqu'un seconde les candidatures. Il demande si d'autres personnes veulent se proposer, en présentiel ou en ligne. Personne d'autre ne présente sa candidature.

Il invite les candidats à se présenter (1 minute chacun), c'est-à-dire Réal Provost, Denis Villeneuve, Pascale Maunier, David Bietel, Anne-Catherine Pilon et Sandra Picard.

Le président d'élection cède la parole à Gabriel Cotnoir pour le vote en virtuel.

Six candidatures avaient été déposées dans les jours précédant l'assemblée générale.

Q1 (Réal Provost): au sein des 6 postes, il devra y avoir de la diversité. Peut-on connaître le profil des autres membres pour assurer la diversité? Sinon il retirera sa candidature, car celle-ci n'encouragera pas la diversité.

R: il n'existe pas d'obligations dans les résultats, le gouvernement nous demande de faire des efforts, davantage dans les moyens que dans les résultats.

Les six candidatures sont les suivantes :

Réal Provost
Proposé par : Jean-François Rheault
Appuyé par : David Bietel

Denis Villeneuve
Proposé par : Kim Lalanne
Appuyé par : David Lecointre

Pascale Maunier
Proposé par : Adrien Jean-Pierre
Appuyé par : Magali Bebronne

David Bietel
Proposé par : Sandra Picard
Appuyé par : Julien Verronneau

Anne-Catherine Pilon
Proposé par : Réal Provost
Appuyé par : Louis-Éric Trudeau

Sandra Picard
Proposé par : David Bietel
Appuyé par : Jean-François Rheault

Le président de l'assemblée annonce le résultat du vote. Une candidate en majorité de voix, Anne-Catherine Pilon, est réélue.

On dévoile une situation exceptionnelle :

Pour les deux postes restants, nous avons trois candidats exæquo qui sont Denis Villeneuve, David Bietel et Sandra Picard. On invite les membres à voter à nouveau entre ces trois candidatures en prenant 3 minutes pour le faire.

Sont élus : Sandra Picard et David Villeneuve.

10. Présentation des nouveaux membres honoraires

Julien Puget invite Magali Bebronne à présenter les nouveaux membres honoraires. David Lecointre présente Marie-Josée Gervais, William Ryan-Clark présente Papa Amadou Touré.

11. Période de questions

Les membres ont été invités à soumettre des questions dans la boîte de Questions et Réponses du webinaire. Magali Bebronne, Marc Jolicoeur, Kim Lalanne et Jean-François Rheault sont invités à répondre aux questions.

Q1 (commentaire) : VQ faisait des campagnes publicitaires pour de la sensibilisation. Ce « mieux-vivre ensemble » qu'on avait été cherché s'est perdu. Une nouvelle population de cyclistes est arrivée et n'a pas le même comportement. C'est de plus en plus pluriel, la pratique du vélo et une grande diversité des types de vélos. Il recommande de sensibiliser et éduquer au respect et à la courtoisie entre les cyclistes dans la nouvelle diversité que l'on a.

R: Il y en a beaucoup à éduquer. On le fait à la mesure de nos moyens, dont former les nouvelles générations, chez les plus jeunes. On le rappelle dans les représentations médias. De manière générale avec la pandémie, les comportements sur la route se sont détériorés et on voit le problème.

La démocratisation, on le voit comme une bonne nouvelle. Plus on atteindra une large part de la population, plus on pourra représenter la majorité et impacter par le nombre. La voie à suivre est de faire des voies cyclables, larges, confortables, mieux pensées, pour que les interactions se déroulent mieux.

Q2 (en ligne, Lise Leclair) : Qui remplace Marc Panneton au MTMD?

R (JFR) : Louis Carpentier, un ancien de Vélo Québec. On confirme qu'on a de bonnes relations avec le Ministère et on collabore étroitement avec eux. Louis connaît bien les enjeux de la Route verte, car a été Directeur de la Route verte pendant longtemps.

Q3 (Adrien Jean-Pierre) : remercie le travail fait par VQ et le conseil. 1^{ère} question : est-ce qu'on encourage les masses critiques (manifestation tous les vendredis) ? 2^{ème} question : on politise le fait que c'est aux cyclistes de bien se comporter, mais ne devons-nous pas intervenir dans des événements tels que les salons de l'auto?

R : Les masses critiques jouent un rôle important. Par exemple, dans les années 70 : le monde à bicyclette, qui ont milité pour la cause du vélo à plusieurs niveaux, pour plusieurs actions. Ce militantisme-là qui est multiple, qui a permis de faire avancer les choses, est important. Si on regarde de façon générale, à Montréal il y a une constellation, aussi de QC et Sherbrooke. Plus on va multiplier les façons de prendre parole et de s'exprimer, plus on va revendiquer de l'espace. C'est comme ça qu'on va gagner la cause. Rôle à jouer par plusieurs types de personnes. Pas juste par VQ, mais par les cyclistes. Impact par l'interne, exemple via les paliers gouvernementaux, modification des règlements, etc. qui auront une empreinte durable, pour que le système de fond soit changé. On y arrive, on croit, certains trouvent qu'on ne fait pas assez, d'autres qu'on en fait trop. Il faut trouver un équilibre pour réformer le système. Il y a encore des choses à faire et des batailles à gagner. On va s'y affairer dès demain matin.

Q4 (Robin Quivron) : Vous dites rendre les pistes cyclables plus sécuritaires, etc. Mais la Route verte, dont la piste sur Boyer, demeure souvent près des voitures. Et ce depuis longtemps, non?

R : On confirme. On avoue qu'on ne se sent pas en sécurité. Largeur : 2m60. Bonne nouvelle, Montréal a accepté de mettre cet axe-là aux normes. L'avenue Christophe-Colomb sera unidirectionnelle, un peu comme le REV. L'équipe de la Route verte et le comité interministérielle va proposer que la Route verte sur Boyer se déplace sur Christophe-Colomb. On parle de Montréal, mais plusieurs pistes au Québec ont changé. Il y a une quarantaine d'endroits où ce qui était confortable dans les années 90 l'est moins qu'aujourd'hui avec le trafic vélo que l'on a. Pour cette raison, les normes doivent être mises à jour. Pour l'expansion de la Route verte (Gaspésie, Côte-Nord, Charlevoix), on travaille avec les nouvelles normes. C'est un travail de tout instant et incessant pour garder les infrastructures de qualité. C'est le sentiment de sécurité qui va faire la différence.

Q5 (Robin Quivron) : C'est vous qui gérez le déneigement? En général, c'est quand même bien mais c'est à améliorer.

R : C'est géré par les municipalités. À Montréal, il existe autant de façons différentes de déneiger qu'il y a d'arrondissements. On milite pour une uniformisation et un guide de bonnes pratiques. Beaucoup de gains sur le déneigement ont été faits (ex : Longueuil). C'est pris en compte dans la conception des pistes cyclables, conçu avec le déneigement en tête.

Q6 (Robin Quivron) : Est-ce qu'on a le projet que tous les ponts aient une piste cyclable?

R : On ne peut décider, mais nous savons qu'il y a du travail bien avancé pour le pont de l'Île-aux-Tourtes. On croit qu'il faut des aménagements pensés pour chaque nouvelle infrastructure.

Q7 (Robin Quivron) : Est-ce que vous appuyez ce genre de projet ou initiative comme celle de Papa Amadou? Ou c'est indépendant et personnel?

R : Il nous arrive de chapeauter et collaborer avec des projets. On a quelqu'un dans l'équipe, Ambroise, qui fait le lien avec la communauté. C'est avec lui qu'on peut parler des divers projets. On soutient dans la mesure de nos moyens.

Témoignage de Serge Ménard à aborder un problème de sécurité suite à son accident à vélo au coin Lajeunesse et Fleury sur le REV. Il explique son histoire et a entendu dire que plusieurs accidents ont eu lieu à cet endroit. Il demande également comment il peut être dédommagé pour son vélo.

R : On nomme des éléments importants qu'on va retrouver aux intersections. On reconnaît des enjeux de visibilité, on discute de solutions techniques potentielles. Pour le REV St-Denis, des ajustements devront être faits. Chez VQ, on peut amener des recommandations, donner les meilleures pratiques, mais c'est un enjeu que la Ville de Montréal doit reconnaître et prendre en considération. Le réseau cyclable est en constante amélioration. Pour son vélo, on lui conseille de voir auprès de ses assurances habitation et en dernier recours, les petites créances.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on propose la levée de l'assemblée (21h40).

42.AG.22.05.10.08

Proposé par Réal Provost
Appuyé par David Bietel
Adopté à l'unanimité

Administrateur